



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JANVIER 2020 A 19 H 30.

Affiché le 22 janvier 2019

Présents : ARSAC Véronique, THIVOLLE Michel, CROZIER Lionel, LOOPUYT Christine, Flavien BOURDOIS, Daniel THIBAUD, CHARPENET Loïc.

Absents excusés : MALECOT Olivier, Pascale DUMONT, Régina CAMPELLO.

Secrétaire : CROZIER Lionel.

Le Maire ouvre la séance en demandant au conseil municipal de désigner le secrétaire de séance : CROZIER Lionel, unanimité pour.

Travaux école suite au séisme

Le conseil municipal décide d'approuver la demande de subvention pour les travaux à faire à l'école (toiture, charpente, cheminée et sécurisation) et à la buvette (toiture et wc) suite à l'établissement de 2 devis par les entreprises ROUX et BEAUFILS tel que précisé ci-dessous :

1. BEAUFILS : Toiture et charpente école : 4 749.00 €
2. SAS ROUX : Cheminée et sécurité (déjà fait) et linteaux à école et toiture et wc à la buvette (non compris plâtrerie et peinture intérieure) : 18 140.00 €

7 voix pour.

Autorisation de mandatement, engagement avant le vote du budget

Le conseil municipal prend acte de l'état établi par le Maire concernant les restes à réaliser 2019 (dépenses/recettes engagées mais non réalisées).

Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie au maire pour le conseil municipal (art L.2122.22 du C.G.C.T.) pour information.

Pas de préemption de la commune suite à la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) du propriétaire de la parcelle A 540 pour 79 000.00 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le Maire
Loïc CHARPENET



Le Secrétaire